



Monestier de Clermont

Procès-Verbal de réunion du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2019 à 20h00

PRESENTS

R.CHALVIN - - B.FILLIT - C.FIORUCCI – E. FROMENT - S.GODEFROY - D JAUSSENT -- D.PARLOUAR
P.E SOMMER - C.RIONDET – L.VIALLARD

ABSENTS

M.DELMAS donne pouvoir à C.RIONDET
P.HUNCKLER donne pouvoir à P.E SOMMER
MJ.VILLARD donne pouvoir à B.FILLIT

Excusés

M.LAFOSSAS
L.PACCALET

SECRETAIRE de SEANCE

P.E SOMMER

DELIBERATIONS

- **Vote du CA Commune 2018**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Compte Administratif 2018 du Budget Commune qui fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement de 423 822.59 €
- Déficit d'investissement de 81 529.02 €
- Déficit de Restes à Réaliser de 38 639 €

Accord du CM

- **Vote du CG Commune 2018**

Le Conseil Municipal ;

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accord du CM

- **Affectation du Résultat Commune 2018**

Le conseil Municipal, après avoir examiné le CA, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice prononce :

Un excédent de fonctionnement de 423 822.59 €

Accord du CM

- **Vote du BP 2019 Commune**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget primitif de la comptabilité M14.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 509 200.57 €
- Section d'investissement : 1 095 341.02 €

Accord du CM

- **Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour équilibrer le budget communal, il n'y a pas lieu d'augmenter les taxes en ce qui concerne la part communale.

Accord du CM

- **Vote du CA Assainissement 2018**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Compte Administratif 2018 du Budget Assainissement qui fait apparaître :

- Excédent d'exploitation de 71 019.65 €
- Déficit d'investissement de 24 394.14 €

Accord du CM

- **Vote du CG Assainissement 2018**

Le Conseil Municipal ;

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accord du CM

- **Affectation du Résultat Assainissement 2018**

Le conseil Municipal, après avoir examiné le CA, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice prononce :

Un excédent d'exploitation de 71 019.65 €

Accord du CM

- **Vote du BP 2019 Assainissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget primitif de la comptabilité M49.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 168 119.51 €
- Section d'investissement : 107 285.14 €

Accord du CM

- ***Vote des tarifs Assainissement***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'augmenter les tarifs relatifs aux frais d'assainissement :

- Prime fixe 40 € HT
- De 0 à 1 000 m³ 1.04€ HT
- Au-delà de 1 000 m³ 0.98 HT

Accord du CM

- ***Demande de subvention FSIL- Serpaton Tranche 2***

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la Rue du Serpaton Tranche 2 pour un montant estimatif de 391 408.71 € TTC soit 326 173.93 €HT selon le plan de financement suivant :

Département de l'Isère : 35% soit 114 160.88 €
DETR : 20 % soit 65 234.79 €
FSIL : 25 % soit 81 543.48 €
Participation Commune : 20 % soit 65 234.78 €

Monsieur le Maire sollicite l'Etat pour l'obtention de la subvention du FSIL.

Accord du CM

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00